

Compte-rendu Conseil de quartier des Noyers, du Grand Val et des Berges

Date et lieu du conseil : le mercredi 30 novembre 2022 à 20h00 à l'Espace Jean-Marie Poirier (JMP)

Les participants : Christian Vandenbossche, Marie Dominique Penaud, Anne Marie Bourdinaud (élus), Alexis Cailler, Alain Deslous, Annick Febvre, Eric Gisquet, Kounnady Konte, Valérie Latronche, Jean Paul Mathe, François Mellac, Claude Nobili, Gérard Pericart, (membres) David Perre, Nathalie Barisien, Christophe Abraham, Marielle Trupin, Fabienne Huger, Maxime Blanc (services municipaux) et deux personnes dans le public (M. Febvre + Lundja Benali qui accompagnait Mme Konte de la résidence des Noyers).

- Possibilité d'effectuer le tour du lac ? Christophe Abraham répond qu'il n'est pas prévu de cheminement derrière le lac. Le chemin du GR est repositionné devant le lac .
- De nouveaux curages sont-ils déjà prévus ? Réponse : le lac arrive à se remplir à nouveau normalement. Rappel qu'une intervention sur le lac a déjà été menée il y a environ trois ans. L'existence d'une source permet de maintenir une certaine profondeur. Pour l'entretien des arbres, l'idée est de permettre au maximum que la nature se régule par elle-même.

Les projets immobiliers

2. Le projet Promogim (environ 6000 à 7000 m2)

Permis délivré en 2

retraitement des équipements (aires de jeux, jardins...). Un concours a été lancé pour trouver un cabinet d'architecte pour la réalisation de ces deux bâtiments. Le lauréat du concours a été choisi par le bailleur. Avant la publication du lauréat et des visuels de ces futurs bâtiments, les procédures légales imposent que nous observons un délai de réclamation. C'est à l'issue de ce délai que nous serons en mesure de présenter des plans de ces deux bâtiments. La présentation du projet aux habitants, aux différents acteurs et au sein du conseil de quartier s'effectuera au cours du premier semestre 2023. Le projet devrait pouvoir s'achever à l'horizon 2025 / 2026.

Questions posées :

- Conservation du city stade ? Celui-ci restera sur site.
- Entretien du parc bleu ? Suite au Conseil de quartier, une visite sur place a été programmée avec le bailleur le 6 décembre.
- L'avenir de la station

- Présentation de l'extension du périmètre d'intervention et de sauvegarde des commerces et de l'artisanat de proximité à la Gare et à Manitot.
- Pour la Gare, utile pour la boucherie.
- Pour le traiteur : reprise début décembre par un couple

Concernant la boucherie, la Ville a souhaité racheter le fonds pour accompagner un repreneur de boucherie traditionnelle. Concernant la fermeture éventuelle du restaurant l'Auberge, la Ville souhaite maintenir un service de qualité et reste vigilante.

5/ Les sujets développement durable

La végétalisation

- Anne Marie Bourdinaud a présenté



La végétalisation et la désimperméabilisation de l'espace public

Un projet à mener en concertation avec les habitants

Embellir sa ville tout en luttant contre la chaleur, la sécheresse, les inondations

- Les arbres et les espaces verts contiennent la chaleur en journée, grâce à l'ombre et à l'évaporation des végétaux. Ils permettent également aux pluies de s'infiltrer, évitant ainsi le ruissellement.
- Nous sommes confrontés à des phénomènes climatiques de plus en plus fréquents et violents. La Nature est présente pour nous aider à faire face à ces conditions.

De la végétalisation des rues à la désimperméabilisation des sols, des actions peuvent être menées en concertation avec la population qui souhaite s'impliquer.

1. Permis de végétaliser
2. Désimperméabilisation ou débitumisation
3. Des pistes de travail avec les habitants
4. Mode de fonctionnement au sein du conseil de quartier
5. Inventaire du patrimoine arboré de la ville et protection de celui-ci
6. L'enfant au cœur de la ville
7. Relations avec les bailleurs
8. Plan 50 000 arbres du Département
9. Partagez vos expériences

